

L'Insee et la Dares lancent la 8^e édition de l'enquête *Conditions de travail*

L'Institut national des statistiques et des études économiques (Insee) et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du travail (Dares) reconduisent, du 1^{er} octobre 2018 au 31 mai 2019, l'enquête statistique *Conditions de travail* des personnes résidant en France. Réalisée depuis 1978, elle est la seule enquête de cette ampleur sur les conditions de travail de l'ensemble des actifs occupés. Elle vise à cerner le travail et son organisation, décrits concrètement par le salarié. Depuis 2013, cette enquête a lieu tous les 3 ans.

Objectif de l'enquête : mieux connaître les conditions de travail et leurs évolutions

Donner une vision globale et une description complète du travail

La demande sociale de connaissances sur les conditions de travail est forte et les préoccupations actuelles portent sur la pénibilité du travail, la souffrance au travail et la prévention des risques psychosociaux. Selon les résultats de l'enquête réalisée en 2016, 34 % des salariés sont exposés à au moins un risque physique, et 44 % des salariés déclarent devoir « penser à trop de choses à la fois ».

Cerner le travail tel qu'il est perçu par les individus

L'enquête porte sur les différents aspects de la vie au travail : l'activité professionnelle, les horaires et l'organisation du temps de travail, les moyens de travail, les risques physiques et la prévention associée, les contraintes psychosociales, les relations avec le public, le parcours professionnel et familial, et la santé physique et mental des personnes. Depuis quarante ans, cette enquête permet de réaliser des analyses fines par catégorie professionnelle et d'apprécier les évolutions récentes.

Outils numériques et télétravail : quelles utilisations par les travailleurs ?

Depuis l'enquête menée en 2016, les équipements numériques utilisés au travail se sont multipliés et diversifiés, tablettes, terminaux embarqués, connexion à distance, etc. ; les questions sur les outils numériques et leurs impacts sur les conditions de travail ont donc été renforcées. Cette nouvelle édition quantifiera également la pratique du télétravail (profil des télétravailleurs, fréquence et lieux de travail, etc.)

Près de 35 000 personnes interrogées

Une enquête auprès des actifs occupés en 2019

L'enquête interroge environ 34 500 ménages sur leurs conditions de travail. Ils sont, pour partie, tirés au sort à partir du recensement de la population et du fichier paye de la fonction publique. Par ailleurs, les personnes enquêtées en 2016 sont réinterrogées, dans le cadre de la constitution d'un panel. Leurs réponses permettent une meilleure compréhension des parcours individuels. Sous réserve de l'accord de chaque répondant, les données du questionnaire seront liées à celles des dépenses de soins de l'Assurance Maladie, pour mieux comprendre les relations entre santé et travail.

En pratique

La collecte se déroule du 1^{er} octobre 2018 au 31 mai 2019 au domicile par un enquêteur muni d'une **carte officielle** et **tenu au secret professionnel**.

Consultez les précédentes études issues de l'enquête « Conditions de travail »

- [Quelles sont les évolutions récentes des conditions de travail et des risques psychosociaux ?](#), Dares Résultats n°082, décembre 2017 - Beque, M., Mauroux, A., Baradji, E., Dennevault, C.
- [Travail et bien-être psychologique, Document d'étude n°217](#), mars 2018, Coutrot, T.
- [Les conditions de travail des salariés dans le secteur privé et la fonction publique](#), Dares Analyses n°102, décembre 2014, Coutrot, T., Davie, E.

À propos de l'Insee

L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. L'Insee est une direction générale du ministère de l'Économie et des finances implantée dans l'ensemble du territoire français, dont les salariés sont des agents de l'État. L'Insee conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. L'Insee travaille quotidiennement avec Eurostat (Office statistique des communautés européennes) et ses homologues de l'Union européenne. Il contribue ainsi à l'édification de l'espace statistique communautaire de l'Union.

<https://www.insee.fr>

À propos de la Dares

La direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, Dares, produit des statistiques et des analyses utiles au ministère du travail et aux acteurs économiques et sociaux (partenaires sociaux, conseils régionaux, service public de l'emploi, presse économique et sociale, etc.). Service statistique ministériel, la Dares produit en toute indépendance des données mises à disposition du public sur l'emploi, le chômage, les métiers et qualifications, les salaires, les conditions de travail, les relations professionnelles, la négociation collective, la formation des actifs, les politiques de l'emploi, du travail, et de la formation professionnelle.

[Site Dares - Études et statistiques](#)

Contact presse :

Marie-Paule LLATI-SCHUHL – cheffe du bureau de presse de l'Insee
bureau-de-presse@insee.fr / 01.87.69.57.57

Anne Delahaye – DARES
anne.delahaye@travail.gouv.fr / 01.44.38.34.54